



Rapport des vérificateurs des comptes

A l'Assemblée Générale ordinaire du 20 Avril 2024

Nous avons procédé, selon le mandat qui nous a été confié, à la vérification des comptes 2023 de Shozindo Swiss.

Les contrôles effectués ont permis de constater que la comptabilité est correctement tenue.

Les pièces comptables (comptes et justificatifs) ont été mises à notre disposition et toutes les explications demandées ont été fournies.

A la suite de notre vérification, nous vous proposons :

1. d'approuver les comptes tels que présentés.
2. d'attribuer le résultat de Frs. 227.15 au compte capital qui se monte ainsi à Frs 22'674.24.
3. de donner décharge au Trésorier.

Winterthur, le 20 Avril 2024

Les vérificateurs : Olivier Druey 

Luca Huber